

autres, d'abord dans les actes officiels, puis dans la littérature, tandis que le normand dégénérait en un simple patois. L'abandon définitif des restes du latin, dans le XIV<sup>e</sup> siècle, marque la division entre le français ancien et le moderne. La langue française du XV<sup>e</sup> siècle est complète ; dans le XVI<sup>e</sup>, vers le temps où le Canada fut fondé, le français devint le langage de la cour, du palais et de la littérature, de la Seine à la Loire. Pendant quatre siècles et plus, le normand avait été assujetti au français grandissant ... Au temps de l'établissement du Canada, la langue parisienne était moins correcte que celle de la région d'où sortit la masse des premiers Canadiens ... L'examen des classiques de l'âge le plus brillant de la littérature française démontre que ce que l'on regarde à présent, parmi les Français du Canada, comme ayant dégénéré en patois, était la prononciation adoptée immédiatement avant et pendant la période la plus célèbre du théâtre français.

“ Les trois sons qui distinguent le plus le langage franco-canadien sont ceux de la diphthongue *oi*, la syllabe *ais*, et la lettre *a*, qui sont prononcés respectivement *oué*, *a*, et *aw* ... Les mots *oiseau*, *loi*, *soi*, *roi*, étaient prononcés par Molière, par Louis XIV, et, en ce qui regarde le mot *roi*, aussi récemment que 1830, par Lafayette, *ouézseau*, *foué*, *loué*, *roué*.

“ Les sons usités parmi les parisiens modernes étaient déjà signalés par Palsgrave, auteur de la première grammaire française, en 1530 ; et Molière, près d'un siècle et demi plus tard, s'en moquait comme d'une prononciation vulgaire et bouffonne. On voit dans le *Misanthrope* :

Lorsqu'un homme vous vient embrasser avec joie,  
Il faut bien le payer de la même monnaie.

“ Les derniers mots de chacun de ces deux vers étaient évidemment mis là pour rimer ensemble ; mais, d'après la prononciation actuelle des parisiens, cette rime n'est plus possible : *joie* devait donc se prononcer *joué*. Un éditeur attache à ces deux lignes la note suivante : “ *joué et monnaie* ne rimeraient plus aujourd'hui.”

La langage dominant dans la province de Québec, bien qu'ayant une teinte normande, est le français, autrement dit le produit de l'Ile-de-France, et l'on peut s'en assurer en le comparant avec la littérature des îles de la Manche, ainsi qu'avec la